

*Courriel du candidat Marc TOURELLE, reçu le 17 février, en réponse aux cinq propositions de Transparency France :*

« Je vous remercie de votre mail et de l'attention que vous portez à cette campagne.

J'ai pris connaissance des informations sur le lien de Transparency International France et des 5 points abordés.

Concernant mon patrimoine personnel, cela ne me pose aucun problème qu'il soit contrôlé au début et à la fin du mandat par les autorités compétentes. Quant à sa divulgation, elle doit être encadrée (comme c'est le cas actuellement pour les parlementaires) afin d'éviter toute dérive.

Concernant le cumul des mandats, je suis opposé au cumul d'un mandat de parlementaire avec celui d'un exécutif local.

Concernant le déport en cas de conflit d'intérêt celui-ci me paraît évident.

Pour ce qui est de la collégialité des décisions en matière d'urbanisme, je ne suis pas persuadé de l'efficacité de la mesure proposée, les dossiers étant par ailleurs étudiés en commission municipale d'urbanisme.

Enfin j'approuve toute initiative visant à renforcer la déontologie.

En conclusion, je m'interroge sur le peu de réponses apportées sur ce site pour un questionnaire destiné aux villes de plus de 100 000 habitants.

J'espère avoir été clair dans ma réponse. »